

Contact presse : Anne PERY
Conseil général de l'Aisne
03 23 24 60 08
apery@cg02.fr

Collège **Marie de Luxembourg**
à La Fère

Travaux de rénovation et environnement numérique de travail (ENT)

CONSEIL GÉNÉRAL L'AISNE

Plan Collèges





Les travaux de rénovation réalisés dans le cadre du Plan Collèges

Le Plan Collèges

Les travaux de rénovation qui viennent d'avoir lieu au collège Marie de Luxembourg s'inscrivent dans le Plan Collèges.

Celui-ci, adopté par l'Assemblée départementale en 2007, est un vaste programme de rénovation de l'ensemble des collèges publics de l'Aisne sur quelques années.

47 des 58 collèges publics sont concernés (les autres collèges ayant fait l'objet de réhabilitations récentes).

Les travaux inscrits dans le Plan Collèges vont de la reconstruction complète à des travaux d'amélioration :

- **2** collèges font l'objet d'une reconstruction complète : le collège Mermoz de Laon et le collège Frœlicher à Sissonne.
- **2** autres sont partiellement démolis et reconstruits : les collèges Montaigne à Saint-Quentin et Colbert Quentin au Nouvion en Thiérache.
- **23** opérations de restructuration sont programmées.
- **Les autres opérations** concernent des travaux de remise aux normes, en terme de fonctionnement ou de sécurité.

Le programme des travaux est établi en concertation avec les principaux des collèges, les équipes administratives et pédagogiques.

Le chantier obéit à certains principes :
> perturber le moins possible la vie du collège,
> répondre aux normes Haute Qualité Environnementale,
> permettre l'accessibilité aux personnes en situation de l'handicap.

Les travaux de restructuration partielle



Présentation générale

Le collège Marie de Luxembourg s'inscrit dans un contexte urbain.

Le site comprend un ensemble bâti articulé autour du bâtiment principal de la fin du XIXe (dit bâtiment "Napoléon").

Les fonctionnalités actuelles sont réparties principalement de la manière suivante :
- Le bâtiment de l'administration qui comprend également le transformateur EDF et les logements de fonction.
- 3 externats composés du bâtiment "Napoléon" et de 2 extensions plus récentes.
- La demi-pension accolée au bâtiment "Napoléon".
- L'internat accolé à l'administration et relié à l'ensemble par un passage couvert.

L'établissement a bénéficié d'une **première campagne de travaux** axée sur la construction du bâtiment de l'internat et la réfection des sanitaires extérieurs.

La deuxième tranche de travaux se décline en 3 points principaux :
1. Mise aux normes
2. Restructuration de la demi-pension
3. Redistribution des espaces et des fonctionnalités

Effectifs

Sur l'année scolaire 2011/2012, l'effectif global des élèves du collège était de 463 dont 286 demi-pensionnaires dont 35 internes.

Montant de l'opération

3 240 000 € TTC se répartissant ainsi :
- coût des travaux : 2 978 000 € TTC
- coût de la maîtrise d'œuvre et du contrôle technique : 262 000 € TTC



Description des travaux

1 - Restructuration complète de **la demi-pension** afin de la mettre en conformité avec les nouvelles réglementations (marche en avant, méthode HACCP, conditions de travail des agents). Création d'une circulation extérieure couverte afin de permettre l'attente abritée des élèves.

2 - Restructuration complète du **bâtiment externat** à simple rez-de-chaussée afin d'y transférer les fonctions accueillies par le bâtiment Napoléon. Il s'agit de créer d'une part, un CDI espace privilégié pour les élèves et d'autre part, des salles de travail et de détente réservées aux enseignants.

> A l'extrémité de ces locaux, isolé des flux des élèves et des professeurs, il est aménagé **un atelier pour l'ouvrier d'entretien.** Ce bâtiment dispose d'une particularité en la réfection de sa toiture terrasse par une étanchéité végétalisée.

3 - Restructuration complète du **rez-de-chaussée et du 3e étage de l'externat.**
Le rez-de-chaussée comprend l'aménagement d'un foyer pour les élèves, de 2 grandes salles de technologie, de bureaux pour le Conseiller Principal d'Education (CPE) et pour les surveillants, d'une grande salle de permanence, d'une classe banalisée et de locaux sanitaires.

L'étage consiste en l'aménagement de salles d'enseignement général, de salles spécialisées (sciences, arts plastiques, salle de musique) avec leurs annexes et d'un local sanitaires.

L'ensemble de ces locaux est réhabilité par des travaux tous corps d'état afin d'offrir, aux utilisateurs, des conditions de travail agréables et confortables.

4 - Mise aux normes pour les différents handicaps dont **la construction d'un ascenseur** permettant un accès à chaque niveau du bâtiment externat.

5 - Réaménagement partiel des espaces extérieurs en particulier **l'entrée des élèves** et **l'accès des services de secours, création d'espaces verts** et r**éfection des voiries intérieures** du collège.



Les intervenants sur le chantier

Etudes

Maître d'œuvre et BET	SIRETEC Ingénierie - 02100 SAINT QUENTIN
Contrôle technique	CETE APAVE Nord Ouest - 02104 SAINT QUENTIN CEDEX
Coordonnateur	SPS - 02000 LAON

Travaux

Lot 1 - VRD/ Clôtures/ Espaces verts	ATP Services - 02840 COUCY LES EPPES
Lot 2 - Gros œuvre étendu	Menuiseries Frontonaises - 02000 LAON
Lot 3 - Electricité	CEGELEC Nord et Est - 80336 RIVERY
Lot 4 - Plomberie- Chauffage- Ventilation	SAS MORIN WANDERPEPEN - 02860 PRESLES ET THIERNY
Lot 5 - Equipement de cuisine	CUISINE SERVICE - 02800 LA FERE
Lot 6 - Ascenseur	SCHINDLER - 51100 REIMS
Lot 7 - Cablage informatique	LECLERE SERVICE - 02100 SAINT QUENTIN



Organisation du chantier

Compte tenu de la réalisation des travaux en période d'occupation des locaux, le chantier s'est déroulé en 4 phases.

1re phase : demi-pension
Les travaux ont **débuté en septembre 2011** et ont été achevés fin décembre de la même année. Le personnel et les élèves ont pris possession de ces locaux le **3 janvier 2012.**

Durant la phase chantier, une cuisine et une salle de restauration provisoires ont été aménagées dans le bâtiment à simple rez-de-chaussée de l'externat. Les repas étaient fabriqués et livrés par un prestataire privé.

2e phase : rez-de-chaussée de l'externat et bâtiment CDI
Après l'achèvement de la demi-pension, la restauration provisoire a pu être démontée afin de laisser place **début janvier 2012** aux travaux d'aménagement du futur CDI et en même temps aux travaux concernant le rez-de-chaussée de l'externat.

Les utilisateurs ont investi ces locaux **dès la rentrée des vacances de Pâques.**

3e phase : 3e étage bâtiment externat
Les travaux sont en cours de réalisation, ils ont débuté **pendant les vacances de Pâques** pour la phase démolition. Ils se poursuivent en période scolaire et devraient être achevés **pour la rentrée scolaire de septembre** prochain y compris la mise en service d'un ascenseur pour desservir les 3 niveaux d'étage.

4e phase : voirie et réseaux divers
Ces travaux sont prévus en période de congés scolaires cet été et devraient être achevés pour septembre prochain.

L'équipe de maitrise d'œuvre s'est évertuée à organiser au mieux les interventions des entreprises afin d'occasionner le moins de gêne possible au fonctionnement du collège.

Contractuellement, le délai global du chantier court jusqu'au 1er mars 2013.

Cependant, compte tenu de l'implication des entreprises, de l'équipe de direction de l'établissement ainsi que la bonne volonté des agents du collège et des enseignants, le chantier devrait être achevé plus tôt à savoir **pour la rentrée de septembre 2012.**

L'Environnement numérique de travail, c'est quoi ?

Parallèlement à la réalisation du Plan Collèges, qui consiste à construire, rénover et réhabiliter l'ensemble des collèges de l'Aisne, le Conseil général de l'Aisne a décidé, en 2008, d'équiper tous les établissements d'un matériel informatique performant et de mettre en place un Environnement Numérique de Travail.

Objectifs :



permettre à chaque collégien axonais **d'accéder aux technologies de la communication** et de l'information et de maîtriser l'outil informatique.



offrir aux équipes éducatives **de nouveaux outils et moyens pédagogiques**



créer un nouveau lien entre équipes éducatives, élèves et parents d'élèves.

L'ENT, mode d'emploi

Il consiste à proposer une plate-forme unique, un site internet sécurisé, aux enseignants, au personnel administratif, aux élèves et à leurs parents. Grâce à un code personnel, chaque utilisateur peut accéder à l'outil recherché : carnet de notes, agenda, notes, messagerie, réservation de salle, emploi du temps…

Les classes peuvent également accéder à un certain nombre de ressources en ligne, choisies et validées par les instances de l'Education Nationale, auxquelles s'ajoutent les ressources d'un bouquet numérique constitué par le Conseil général (encyclopédie, dictionnaire multilingue, grammaire, jalons de l'histoire et site TV).





En terme de matériel

Les matériels installés dans l'établissement

Après cablage du collège (toutes les salles sont ainsi connectées à internet), le Conseil général de l'Aisne installe les équipements et matériels suivants :

> des serveurs de fichier ou d'application : ils vont permettre de stocker les données des professeurs et des élèves, de partager les ressources et d'accéder à internet.

> des ordinateurs fixes : installés dans certaines salles du collège, ils sont interchangeables puisque d'un poste à l'autre, les élèves ou enseignants peuvent, avec un mot de passe, retrouver leurs données personnelles. Ils sont installés en réseau.

> nouvel équipement et rénovation des salles de communication : 24 ordinateurs minimum et système de supervision.

> des tableaux blancs interactifs : ils permettent depuis l'écran de piloter l'ordinateur.

> de vidéoprojecteurs : fixés au plafond, ils permettent la projection optimale d'un écran d'ordinateur.

> des imprimantes multifonction, accessibles en réseau.

Les matériels proposés à chaque enseignant

Chaque enseignant reçoit un ordinateur portable. Outre leur financement, le Conseil général assure la formation des enseignants à l'utilisation de l'ENT.

L'enseignant peut ainsi optimiser l'usage de l'ENT, depuis la préparation de cours, la mise à disposition de notes de travail en ligne…

Ce dispositif est **le fer de lance du dispositif informatique** axonais.

Assistance en ligne

C'est le centre de services du Conseil général qui reçoit tous les appels des utilisateurs et supervise les actions jusqu'à résolution de l'incident ou problème technique.

En terme d'utilisation : un nouveau lien parents-enfants au collège

L'ENT pour les élèves

Chaque élève dispose d'un nouvel espace de travail et d'échanges, accessible depuis l'établissement (salle de classe, salle multimedia), ou depuis le domicile. Il peut retrouver des cours, consulter son planning, les devoirs à préparer, aller chercher des informations pour préparer un exposé…

L'ENT pour les parents

Les parents sont associés plus étroitement au fonctionnement des établissements. Ils sont ainsi informés de la vie du collège (délibérations du conseil d'administration, projets pédagogiques, réunions, menus de la cantine, actions des fédérations de parents d'élèves) et de la vie scolaire de leur enfant. Ils sont prévenus en temps réel des absences et retards de leurs enfants, peuvent à tout moment connaître leurs résultats scolaires et accéder à certains de leurs travaux publiés en ligne. Ils disposent d'une messagerie qui leur permet de communiquer avec les enseignants et l'équipe éducative.

L'ENT pour les équipes éducatives

C'est une nouvelle méthode de travail pour tous les membres de l'établissement. Les CPE (conseillers principaux d'éducation), par exemple, n'ont plus à faire le tour de leur établissement pour relever les feuilles d'appel et les saisir ensuite. Les absences sont relevées par chaque professeur et mises en ligne directement. Pour les enseignants, c'est un nouvel outil pédagogique à leur disposition. Ils peuvent préparer leurs cours sur leur ordinateur portable et utiliser, en salle de cours, le tableau interactif… L'ENT est une véritable plate-forme de travail coopérative, qui facilite le partage des cours des professeurs, et permet de bénéficier de contenus numériques très diversifiés.

Au Collège Marie de Luxembourg de La Fère

Les grandes étapes du projet

> Présentation du projet aux équipes éducatives : 7 mai 2012
> Audit des besoins et des usages
> Intégration spécificités logicielles du collège
> Formation ENT Principal et administrateur
> Installation des matériels
> Formation ENT des équipes éducatives
> Accompagnement au démarrage
> **Remise des portables aux enseignants le 22 juin 2012**

Les matériels installés

101 ordinateurs fixes

29 ordinateurs portables

10 vidéoprojecteurs

2 tableaux blancs interactifs

2 serveurs

2 imprimantes

Pour un budget d'investissement de **126 688 euros TTC.**